

**Politique nationale de financement de la santé
pour la couverture universelle**

2014-2023

Commentaires généraux

Très bon document avec un contenu ambitieux mais bien structuré et clair. Il dresse, particulièrement à la première partie qui a trait à *l'analyse de la situation du financement de la santé*, un tableau assez exhaustif et sans complaisance des différents mécanismes existants au Mali en insistant sur la fragmentation et l'inefficience de ces différents systèmes. Un point extrêmement positif est la volonté d'asseoir le financement de la santé au Mali sur des bases pérennes puisque les sources qui sont privilégiées sont avant tout maliennes. D'ailleurs, le peu d'informations détaillées sur la contribution, aussi bien positive que des effets pervers de la coopération de certains des PTF - cela est peut être voulu -, constitue l'un des principaux manquements du document. Ce déficit de justification et/ou d'analyse se répercute dans la section qui traite de la politique proprement dite, en particulier sur l'axe stratégique qui concerne une meilleure prise en compte de l'apport des PTF (qui représente pourtant 50% des dépenses publiques de santé). Cette composante est effectivement faible et pas tout à fait réaliste (page 21, axe 1.3) alors qu'une meilleure gestion et une plus grande articulation de l'aide des PTF constituent, du moins sur le court terme, un passage obligé pour tendre vers la couverture universelle en attendant un financement plus substantiel et progressif par l'état malien.

Le dernier commentaire, plus global, concerne le fait que le document comporte des informations qui paraissent superflues et qui risquent de distraire le lecteur. C'est le cas des indicateurs après chaque axe stratégique qui, de notre point de vue, compte tenu du fait qu'il s'agit d'une politique donc de grandes orientations ou directives, ne sont pas nécessaires. Ces indicateurs seraient plus appropriés dans le plan de mise en œuvre et de suivi de la politique et non dans le document initial.

Commentaires spécifiques

Page, 18, définition de la politique, pt 1.a, 2^{ème} paragraphe, 2^{ème} phrase : « *Aussi la présente politique fait état des ressources publiques nécessaires au développement de l'assurance maladie universelle dans les conditions imposées par la mise en œuvre, un chemin qui doit être considéré*

comme une politique de développement, une politique nationale correspondant à une vision de société solidaire et de cohésion solide, et non pas comme une politique sanitaire uniquement ». Ce point est très important. Cependant, il faut se donner les moyens et s'assurer de mettre en place les stratégies permettant de lui donner cette fonction globale plus tournée vers le développement.

Page, 18, définition de la politique, pt 1.a, 4^{ème} paragraphe : *Un effort particulier du dialogue politique dans le sens du COMPACT permettra également d'améliorer l'efficacité des ressources lorsque celles-ci viennent des PTF.* Cela est maigre comme alternative. Le compact ne peut pas être le seul outil pour conduire à la mise en commun des fonds des bailleurs. Il faut réfléchir à d'autres stratégies.

Page 20, Axes stratégiques, 1.2, mobiliser des ressources spécifiques pour subventionner l'assurance maladie. 2^{ème} phrase : *Il faudra pour ce faire instaurer une taxation spécifique dédiée au financement de l'AMU qui rende son développement pérenne.* Cette approche est tout à fait classique et c'est une bonne stratégie mais, est-ce que cela est réaliste dans le contexte actuel du Mali ? Politiquement comment cela sera perçu par les populations déjà très pauvres ? Si la taxation est le moyen envisagé, est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt avoir une taxe ciblée sur des éléments ayant un effet nocif connu sur la santé publique: alcool, cigarettes, véhicules surtout haut de gamme et de transport, boîtes de nuit etc.

Page 21, Axes stratégiques, 1.3 : *augmenter le volume des financements extérieurs prévisibles et maîtrisables* : cet axe stratégique n'est pas réaliste, le paragraphe n'est pas clair et les éléments justificatifs assez faibles. Les indicateurs également mériteraient d'être revus. Ces commentaires rejoignent le point global mentionné plus haut.

Page 23, Axes stratégiques, 3.1 : *Organiser l'institutionnalisation de l'Assurance Maladie Universelle.* Cet axe est très important. En effet, la mise en place d'une structure de gouvernance fiable est une condition sine qua non pour avoir la confiance des PTF et également de la population. Le degré d'autonomie de cette structure est également essentiel puisque cela devrait lui permettre d'être moins sujette aux aléas politiques. Enfin, il serait judicieux de permettre aux usagers et, dans un premier temps, aux PTF d'être représentés (ou d'être observateurs) au sein de ce mécanisme de gestion dans le but d'augmenter le capital confiance.